

LES IMPATIENTES : UNE POETIQUE DU MUNYAL DE DJAILI AMADOU AMAL

Laititia Fleurette Melang KING-ZOK

Université Marien Nguabi

klaititiaf@gmail.com

Résumé : Le roman *Les impatientes* raconte l'histoire de trois jeunes femmes, Ramla, Hindou et Safira qui se retrouvent au cœur des mariages complexes sans y avoir donné leur consentement. Ramla se voit privée du prétendant dont elle est amoureuse pour épouser un riche quinquagénaire qui est le choix de son oncle. Hindou est forcée d'épouser son cousin afin de corriger un comportement dont les frasques nuisent à la réputation familiale ; Safira quant à elle, est contrainte de vivre avec la jeune Ramla comme coépouse pour satisfaire les caprices d'un mari à qui à priori rien ne manque. Ce roman de Djaili Amadou Amal lie trois destins, trois femmes, trois personnages féminins impuissantes et réduites au silence face au poids écrasant de l'autorité paternelle soutenu par la tradition.

Mots-clés : Mariage, résignation, violence, polygamie, munyal.

LES IMPATIENTES: A POETIC OF MUNYAL BY DJAILI AMADOU AMAL

Abstract: The novel the impatient tells the story of three young women, Ramla, Hindou and Safira who find themselves at the heart of complex marriages without having given their consent. Ramla sees herself deprived of the suitor she is in love within order to marry a rich fifty-year-old who is her uncle's choice. Hindou is forced to marry her cousin in order to correct a behavior whose escapades harm the family reputation; As for Safira, she is forced to live with the young Ramla as a co-wife to satisfy the whims of a husband who, a priori, lacks nothing. This novel by Djaili Amadou Amal links three destinies, three women, three powerless female characters reduced to silence in the face of the crushing weight of paternal authority supported by tradition.

Keywords: marriage, resignation, violence, polygamy, munyal...

Introduction

Djaili Amadou Amal dans son roman *Les impatientes* offre aux lecteurs une représentation de la femme dans un univers social qui se veut très traditionnel et masculin. À travers le jeu de ses personnages féminins, il est question de s'interroger sur l'image de la femme, c'est-à-dire comment elle est perçue et traitée dans le récit. Ainsi la parole est donc très souvent donnée à des voix narratives, car qui mieux que ces femmes peuvent rendre compte de leurs émotions, de leurs ressentis et de leurs joies ou souffrances. Tour à tour Aissatou, Ramla, Hindou et Safira racontent leurs histoires dans le mariage et les péripéties qui en découlent font de ces femmes des personnages a priori malheureuses mais dont le salut résulterait curieusement dans le Munyal sans cesse répété au fil des pages et croisant chaque récit. Qu'est-ce que le Munyal ? quels en sont les formes et significations ? La lecture du Munyal dans le récit ou plus loin encore, la description du munyal, nous conduit à convoquer la théorie de la poétique pour analyser non seulement la structure du mot mais aussi comprendre sa fonction et ses valeurs sémantiques. George Molinié dans son ouvrage *Élément de stylistique française* que nous avons choisi comme

livre d'approche de notre analyse propose une orientation de la poétique à la fois proche de la linguistique et de la littérature. La poétique peut être définie comme une description ; elle décrit des notions ou des êtres divers, abstraits ou concrets dans leurs formes et sens. La poétique du munyal se présente comme une description axée sur le mot munyal qu'il nous faut décrypter pour le comprendre. N'étant pas forcément de la culture peule, le lecteur voyage dans le roman en essayant de comprendre ou de deviner le sens vu que le munyal n'est pas clairement défini dans le récit : il fait partie de ces mots intraduisibles. Pour décrire et comprendre le munyal, la romancière use des outils tels que : l'emprunt, la périphrase et la caractérisation. Autant l'emprunt lexical permet d'emprunter de manière directe le mot munyal de la langue peule et de l'insérer dans la langue française autant la périphrase, en tant que figure de style de substitution permet de remplacer le mot par une expression équivalente en français. L'utilité de la poétique est de faire une description du munyal et de préciser les caractéristiques permettant de l'identifier et de le reconnaître. Pour G. Molinié (1986, p37) :

La caractérisation est le principal indice de littéarité. Elle désigne tout ce qui, dans un énoncé donné, ne se réduit pas au matériel indispensable à l'élaboration et à la transmission d'une information, tout ce qui n'est pas strictement obligatoire pour la complétude sémantique du message, ressortit au champ langagier des caractérisants.

Cela revient à dire que la caractérisation est un constituant syntaxique et sémantique de second plan qui vient s'ajouter et enrichir le nom ou syntagme nominal. La caractérisation du munyal accorde une importance aux déterminants, aux adjectifs qualificatifs et aux occurrences stylistiques variés (synonymes et leurs usages) qui entourent ce mot. Aussi nous dirons que la valeur du munyal serait construite par les relations ou les interactions qu'il entretiendrait avec les autres unités ou signes si nous nous référons à la pensée suivante de C. DEN TANDT (2007, p18) : « Le sens n'est pas ancré dans le signe ou dans l'objet. Ce sens est construit par toutes les relations, les interactions que le signe entretient avec d'autres signes de la langue, des signes dont le sens peut être très proche, mais aussi très éloigné. » Par ailleurs pour des questions de sémantique, nous retiendrons que la caractérisation peut être valorisante, dévalorisante ou neutre conférant ainsi un jugement de valeur. Selon le cheminement de notre analyse, il nous faut avant tout préciser que nous n'avons trouvé aucune étude menée à proprement dit sur le munyal ; la plupart des recherches se sont focalisées soit sur la position de la femme dans la culture peule, soit sur les violences faites aux femmes. Une étude a tout de même retenue notre attention : *l'expression de l'hypoculture peule : une lecture du munyal, les larmes de la patience* de Djaili Amadou Amal par F. Ngonu (2022, pps 141-154). Son étude comme il la décrit :

est de démontrer que l'écriture de la romancière camerounaise est une stratégie littéraire dont la portée sociale et idéologique vise à transcender toutes les barrières hypoculturelles chez la femme en vue d'un plein épanouissement. Le roman interroge par-là cette hypoculture, dans une dynamique de reconsidération de la place et de l'épanouissement de la jeune fille et de la femme où elle dispose d'elle-même. Il y a dans son étude, un paragraphe parlant des prémices d'une ébauche de définition du munyal mais qui se noie très vite dans une analyse plus vaste des composantes de l'hypoculturelles peules.

Nous entendons dans notre analyse poursuivre plus loin cette ébauche de définition et de façon plus formelle en y ajoutant un descriptif du munyal : le résultat de

la poétique se veut de contribuer à élaborer une identification du munyal qui prend en compte la construction grammaticale et la sémantique. Nous ferons dans un premier temps une construction du corpus sur le Munyal : nous identifierons les différentes occurrences et formes du munyal dans le récit ; ensuite nous interprèterons des différents sens que revêt ce mot dans ses formes et interactions. Nous terminerons en nous interrogeant si tel que prescrit par la tradition, le munyal a le pouvoir et la fonction de guérir les maux de cœur de ces femmes.

1. Construction du corpus sur le Munyal

1.1 Repérage des occurrences

Le Munyal ou encore tout simplement munyal est un mot qui revient sans cesse au fil des pages et dans la bouche des protagonistes ; ce mot-mystère a donc attiré notre attention car il est cité inlassablement sans être clairement défini quelque part. Les personnages parlent du *munyal* sans le déterminer concrètement ; dans aucun passage du récit, nous ne trouvons une définition précise de ce mot. Lorsque les pères, oncles ou mères s'adressent à leurs progénitures, ils répètent sans cesse munyal comme le montre l'exemple suivant : « *Munyal, mes filles !* » (LI p 9) mais ils ne l'expliquent pas. Il faut donc pour le comprendre aller rechercher la signification à travers les combinaisons structurales et les occurrences du mot. Pour ce faire, il nous a fallu repérer toutes les fois où le mot est évoqué dans le texte ; ensuite, nous avons identifié les différents occurrences et structures. Après comptage, nous constatons que le mot munyal est employé quarante-deux (42) fois dans le récit et qu'il est possible de classer ces occurrences par catégories. Ces catégories comme nous pouvons le remarquer renferment des caractérisations grammaticales : le complément du nom, l'adjectif qualification et la proposition relative. L'emploi des synonymes, métaphores et proverbes est également aussi présent. Nous notons aussi que dans certains exemples, il y a une absence de déterminant devant le substantif ; le nom munyal est parfois employé dans une forme interjective ponctuée par des points d'exclamation. Tantôt, il s'écrit avec un M majuscule tantôt, il commence par une minuscule. Il y a dans *Les Impatientes* une forte dualité linguistique entre la langue peule et la langue française. Certes écrit en français, mais il y a dans ce roman des mots traditionnels peuls comme « munyal, defandé, semtendé, pulaaku... » dont il est assez compliqué de trouver un équivalent adéquat. L'auteur relève tout de même ce défi et emploie un synonyme assez proche du munyal : la patience. Par le biais d'un magnifique et subtil jeu de style, l'auteur permet d'entrevoir la définition de ce mot par un tour de passe synonymique. Djaili Amadou Amal choisit de jumeler au mot munyal un équivalent dans la langue française pour que nous puissions en saisir pleinement le sens. Il nous est à ce stade plus facile de comprendre le sens du munyal si nous travaillons par transposition avec l'équivalent en français « patience ». Vu le nombre d'occurrences en nom, adjectif et verbe du terme patience, il est indéniable qu'il y a une forte relation entre les termes munyal et patience qui dans bien des exemples indiqués dans le tableau sont utilisés côte à côte. Le terme patience et ses dérivés comme le montre le tableau ci-joint sont très présents dans le texte et participe donc à la compréhension du substantif munyal. Ainsi nous retrouvons les mots : patience (substantif) avec quarante-sept (47) occurrences ; patientes (adjectifs qualificatifs féminins) avec sept (7) occurrences ; patient (adjectifs qualificatif masculin) avec vingt-huit (28) occurrences ; patienter (verbe) avec neuf (9) occurrences et impatient avec six (6) occurrences. Le tableau ci-dessous nous donne un aperçu général de l'ensemble des occurrences du munyal et de son substitut dans le texte ainsi que les différentes catégorisations. En

prenant appui sur certains des exemples suivants : « *Munyal, mes filles !* » ; « *Ne me parlez plus jamais de munyal* » « *Quel manque de courage, de munyal !* » ; « *Elle devra intégrer à jamais la maîtrise de soi, le munyal.* » ; « *Je ne veux pas patienter, dis-je très irritée.* ». Nous remarquons qu'autour de ce substantif gravite des éléments grammaticaux. Le substantif munyal a une fonction qui revient le plus souvent celle de complément d'objet directe. C'est une fonction importante à la compréhension de la phrase et du sujet (les personnages) avec lesquels il est étroitement lié. Il contribue à expliquer l'état des personnages et à la construction du sens.

Éléments de catégorisation du substantif munyal			
1. Les déterminants	Article défini : Le	« <i>le munyal.</i> » « <i>Et puis, c'est ça la patience, le munyal dont on parlait justement</i> » « <i>Elle devra intégrer à jamais la maîtrise de soi, le munyal.</i> »	P 14,51,86
	Article partitif : De	« <i>Ne me parlez plus jamais de munyal</i> » « <i>Quel manque de courage, de munyal !</i> »	P 52
2. Cas de déterminant 0	Absence d'article	« <i>Munyal ! (...)</i> <i>C'est dans l'épreuve qu'on te conseille de patienter.</i> » « <i>Munyal, les larmes de la patience.</i> »	P 82, 3
3. Les synonymes	Verbe Patienter	« <i>Qui patiente ne le regrettera jamais. On ne patiente jamais assez</i> » « <i>C'est dans les moments difficiles qu'il faut patienter et tout supporter.</i> » « <i>Moubarak ne changera pas. Je pourrais me plaindre mais on me demandera toujours de patienter</i> » « <i>Je ne veux plus patienter, criai-je, éclatant en sanglots</i> » « <i>Munyal ! C'est dans l'épreuve qu'on te conseille de patienter.</i> » « <i>Je ne veux pas patienter, dis-je très irritée. Ne me parlez plus jamais de munyal. Je ne patienterai pas jusqu'à ce que son caprice finisse, comme tu dis.</i> »	P 76,60,70,74,82,94
4. les interjections	Point d'exclamation	<i>Patience, mes filles ! Munyal !</i> <i>Munyal, mes filles !</i> <i>Munyal !X4</i>	P8,9,45

Après avoir recensé les différentes occurrences du mot « munyal » ainsi que les catégories dans lesquelles le mot est employé, nous allons nous orienter vers une analyse sémantique du substantif munyal. Toutefois l'auteur nous met en garde que ce récit bien que fictif est inspiré de faits réels se déroulant dans une époque que nous supposons contemporaine vu que le roman est publié en 2019. Les événements du récit jumellent deux conceptions de la représentation de la femme dans la société arabe peule au sahel. Pris entre traditions et modernités ; deux camps vont s'affronter dans le récit. Pour les traditionnalistes la femme est perçue comme un être dont le rôle est de procréer le plus possible et de prendre soin de son mari et de sa progéniture tandis que pour les modernes, les sociétés ont bien évolué ; la femme a droit à la scolarisation et à l'autonomisation.

2. La sémantique du munyal

2.1 Actualisation du substantif

Dans la grammaire française, les déterminants sont des mots dont la fonction syntaxique est d'actualiser le nom en indiquant un certain nombre de précisions ou de caractéristiques le concernant : le genre, le nombre, la personne.... Le déterminant a ainsi une fonction référentielle puisqu'il permet d'apporter des références ou informations permettant de reconnaître un objet ou un sujet précis. Dans le cadre de notre analyse, nous nous intéressons à l'article défini. Dans le récit, il caractérise un nom et participe à la détermination en communiquant des informations sur la nature du munyal mais cette détermination n'est complète qu'avec des informations fournies par le contexte. Ainsi grâce aux articles et aux données contextuelles, nous dirons que le mot munyal désigne avant tout un nom masculin singulier abstrait pris dans un sens générique car il y a l'absence du déterminant devant le nom comme le montre l'exemple suivant :

Je me demande quand j'ai entendu ce mot pour la première fois. Probablement dès ma naissance. On avait alors dû me chantonner : Patience, munyal, mon bébé ! Tu viens dans un monde fait de douleurs. Petite fille, si jeune et si impatiente ! Tu es une fille. Alors, munyal toute ta vie. (LI p44).

En grammaire, un nom sans déterminant renvoie à une notion générique dont les contours ne sont pas définis ; chaque fois que le mot est employé sous cette forme, il est vague à cerner. Dans ces phrases, le nom « Munyal », est virtuel (pas de déterminant, pas de référent propre); il s'agit du munyal certes mais de quel munyal ? Il faudrait l'actualiser. À travers ces propos, nous savons que Ramla côtoie le munyal depuis son enfance et a grandi sous son sillage, "munyal toute ta vie" est le conseil qui lui est donné pour mieux s'intégrer dans la société. Dans les exemples suivants : « Je n'ai pas attendu d'être mariée pour suivre ce conseil de mon père. J'ai toujours entendu ce fameux munyal. » (LI p44) ou encore « C'est ça, le mariage. La prochaine fois, ça ira mieux. Et puis, c'est ça la patience, le munyal dont on parlait justement. » (LI p51). L'adjectif qualificatif « fameux » est porteur d'une information ; il s'agit pour Ramla d'une chose connue, réputée dont on a beaucoup entendu parler et dont elle en fait présentement la connaissance et l'expérience comme le montre le pronom démonstratif « ce ». La présence de l'article défini « le » et du pronom démonstratif « ce » permet au substantif munyal de passer du virtuel au concret. Ils l'actualisent ; différencie un munyal du Munyal. Les personnages qui emploient ce mot avec le déterminant antéposé connaissent de quoi il s'agit, ils le comprennent, le désignent et l'expérimentent.

2.2 Description et caractérisation du munyal

Le munyal dans le récit est synonyme de patience : « *Munyal, mes filles, car la patience est une vertu* » (LI p8). Suivant nos recherches, Munyal en langue peule, veut également dire patience, endurance, tolérance, persévérance, maîtrise de soi. Le munyal est une vertu, une qualité indispensable que les femmes peules se doivent de cultiver pour être heureuses dans le foyer comme le montre le passage suivant :

Accepter tout de nos époux. Il a toujours raison, il a tous les droits et nous, tous les devoirs. Si le mariage est une réussite, le mérite reviendra à notre obéissance, à notre bon caractère, à nos compromis ; si c'est un échec, ce sera de notre seule faute. Pour conclure, patience, munyal face aux épreuves, à la douleur, aux peines. (LI p42)

Le munyal permettrait ainsi aux femmes de trouver un équilibre dans le foyer et dans la vie de manière générale. Parmi les conseils donnés aux jeunes mariées, celui-ci a retenu notre attention :

Patience, mes filles ! Munyal ! Telle est la seule valeur du mariage et de la vie. Telle est la vraie valeur de notre religion, de nos coutumes, du pulaaku. Intégrez-la dans votre vie future. Inscrivez-la dans votre cœur, répétez-la dans votre esprit ! Munyal, vous ne devrez jamais l'oublier ! Munyal, mes filles ! Car la patience est une vertu. Dieu aime les personnes patientes (LI p.8)

Pour cette société, les femmes sont élevées pour aller en mariage comme l'illustre les propos suivant du père de Ramla et Hindou :

J'ai aujourd'hui achevé mon devoir de père envers vous. Je vous ai élevées, instruites, et je vous confie ce jour à des hommes responsables ! (...) à partir de maintenant, vous appartenez chacune à votre époux et lui devez une soumission totale, instaurée par Allah. Sans sa permission, vous n'avez pas le droit de sortir ni même celui d'accourir à mon chevet ! Ainsi, et à cette seule condition, vous serez des épouses accomplies ! (LI p.10).

Nous remarquons que les jeunes femmes sortent du cocon paternel pour entrer dans le cocon conjugal où elles cessent d'être sous la responsabilité paternelle pour entrer sous la responsabilité du mari. Le munyal est la patience ; il nous reste à le décrire au moyen de la caractérisation. Il s'agit d'énoncer les caractéristiques permettant de faire sa description. En suivant les données textuelles du récit, nous dirons que le munyal est régi par des règles à travers lesquelles les rôles et les tâches sont clairement définis selon la tradition, la religion et le sexe. La tradition dicte la ligne de conduite et la ligne de conduite impose le munyal qui peut être appréhendée comme un code de conduite dans lequel les femmes reçoivent les prescriptions leurs dictant ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire. Il circonscrit les droits et les devoirs des femmes dans la société peule. L'oncle Hayatou l'illustre dans le passage suivant :

Soyez soumises à votre époux. Soyez pour lui une esclave et il vous sera captif. Soyez pour lui la terre et il sera votre ciel. Soyez pour lui un champ et il sera votre pluie. Soyez pour lui un lit et il sera votre case. Ne boudez pas. Ne soyez pas colériques. Ne soyez pas bavardes. Ne soyez pas dispersées. Ne suppliez pas, ne réclamez rien. Soyez pudiques. Soyez reconnaissantes. Soyez patientes. Soyez discrètes. Valorisez-le afin qu'il vous honore. Respectez sa famille et soumettez-vous à elle afin qu'elle vous soutienne. Aidez votre époux. Préservez sa fortune. Préservez sa dignité. Préservez son appétit. Qu'il ne s'affame jamais à cause de votre paresse, de votre mauvaise humeur ou encore à cause de votre mauvaise cuisine. Épargnez sa vue, son ouïe, son odorat. Que jamais ses yeux ne soient confrontés à ce qui est sale dans votre nourriture ou dans votre maison. Que jamais ses oreilles n'entendent d'obscénités ou d'insultes provenant de votre bouche. Que jamais son nez ne sente ce qui pue dans votre corps ou dans votre maison, qu'il ne hume que parfum et encens. (LI p10)

Qu'il soit appelé munyal ou patience, le sens de cette notion, nous est désormais plus familier ; il énonce au regard des nombreux adjectifs qualificatifs présent dans ce passage les qualités que la femme peule doit avoir ; dicte les principes à respecter et met en garde contre certaines attitudes négatives. La femme peule doit être obéissante, soumise, patiente, pudique, réservée, discrète, travailleuse, propre, disciplinée, polie,

bonne cuisinière... Elle se doit de faire preuve de beaucoup patience, de compréhension, d'endurance et de résilience car c'est sur elle et ses qualités que repose la réussite du mariage.

Les femmes ne peuvent pas penser d'elles-mêmes, agir par elles-mêmes et pour elles-mêmes. Nous sommes bien loin de la fameuse autonomisation que prône aujourd'hui le XXIème siècle ; les personnages féminins sont enfermés dans un univers conservateur malgré que Ramla ait eu accès à la scolarisation. Il met en garde Amadou le prétendant de Ramla contre ses idées novatrices de modernité et de droits féminins qu'il trouve prétentieux : « *Fais attention à toi, Amadou ! Ça ne tourne pas rond dans ton esprit pour que tu me parles des droits des femmes ! Où est passée ta pudeur ? Ta bonne éducation ? Que veux-tu m'apprendre ?* » (LI p27). Il semble tabou de parler des droits des femmes. Après avoir décrit le code du munyal et sa caractérisation, il serait intéressant d'un point de vue pratique pour la suite de notre recherche de voir comment les personnages féminins expérimentent le munyal dans leur foyer afin de voir si le respect de ses prescriptions ainsi que la patience sont synonymes de bienfaits pour les héroïnes.

3. Le munyal à l'épreuve des destins

Tout au long des péripéties de Ramla, Safira et Hindou, la tradition a répété à ses femmes ainsi qu'à toutes les générations précédentes que leur salut résidait dans le munyal, dans la patience et la soumission : « *Munyal defan hayre* » dit le proverbe peul « *La patience cuit la pierre.* » (LI p5). Le munyal, la patience serait la clé de toute épreuve. L'analyse des destins de ces trois femmes nous conduit à confronter leur vécu face aux réalités du munyal. Le sort de Ramla, Hindou et Safira semble être lié à leur conception et pratique du munyal. La conception d'une chose, la croyance en une chose, se matérialise par une attitude et des actes qui peuvent être des facteurs déterminants face aux événements qui arrivent. Que cela soit pour Ramla, Hindou et Safira, le constat est le même comme nous allons le voir : ce sont des personnages tristes et malheureuses confrontées aux violences psychologiques et physiques dans leur foyer. Munyal, patience est une manière voilée pour ne pas avoir à dire à ces femmes qu'elles doivent se résigner à subir les maux, comme l'ont fait tant d'autres générations de femmes avant elles : leurs mères en sont les témoins vivants.

3.1 Absence de liberté et d'émancipation

Ramla est le personnage qui incarne le mieux les rêves brisés de l'autonomisation des femmes et l'absence de liberté. Elle est confrontée au mariage forcé et à la polygamie qui la contraignent à arrêter ses études. Pour son père et ses oncles, une femme n'est pas faite pour aller à l'école ; la scolarisation est une distraction. Elle se voit forcée d'abandonner Aminou l'homme qu'elle aime pour épouser irrévocablement un prétendant choisi par son oncle. Dans le choix de sa destinée son opinion et ses sentiments ne sont pas pris en compte. Lorsqu'elle tente de faire entendre son opposition à cette décision, sa mère lui dit : « L'amour n'existe pas avant le mariage, Ramla. Il est temps que tu redescendes sur terre. On n'est pas chez les Blancs ici. [...] Tu feras ce que ton père et tes oncles te diront. » (LI p23). Le munyal prescrit l'obéissance et c'est ce qui lui est justement rappelé. Ramla se soumet aux exigences parentales. Une fois mariée, elle respecte les prescriptions du munyal ; c'est une femme soumise, bien éduquée, soucieuse d'honorer sa famille et de respecter son époux. Elle tente de s'épanouir du mieux qu'elle peut dans les conditions qui sont les siennes ; elle participe aux travaux de la concession, s'active à satisfaire son époux... Cependant l'ombre de la jalousie plane sur elle, car sa coépouse Safira ne cesse

de lui faire des coups bas afin de la discréditer auprès de leur époux. Ramla expérimente le munyal, elle souffre mais en silence sans jamais se plaindre. Elle cultive la patience jusqu'à ce que sa vie soit menacée ; c'est pour elle la goutte de trop : lors d'une altercation, elle est violentée par son mari et à l'issue de celle-ci, elle est transportée à l'hôpital où elle fera une fausse couche. Ramla est une fille instruite, elle décide de se révolter contre le munyal et ses garants car à trop supporter elle n'est non seulement pas heureuse et en plus elle peut y mourir. Elle ne veut plus patienter et décide de s'enfuir loin du tourment qu'est devenu son quotidien. C'est pourquoi, elle dira : « *Je n'ai de toute façon aucune envie d'être ici.* » (LI p124)

La fuite de Ramla fait de cette dernière une fugitive, une femme qui a décidé de braver la tradition, de ne plus suivre le munyal car elle n'est pas épanouie selon cette conception de la vie. Par cet acte Ramla devient une impatiente, elle refuse de supporter stoïquement les maux comme sa mère avant elle et n'a pas fini par aimer son époux. Le munyal ne lui a apporté que des malheurs. Tout compte fait, Ramla ressemble à cette catégorie de femme qui juge et confronte l'autonomisation et l'indépendance au niveau d'instruction. Il semblerait ainsi que le niveau d'instruction joue un rôle dans la conception de la soumission. Ramla se choisit elle-même au prix du déshonneur et refuse le munyal. La rumeur dit qu'elle s'est enfuie vers la capitale rejoindre son amoureux Amadou avec qui elle correspondait.

3.2 Un combat subtil et intérieur

Safira en tant que femme africaine et musulmane vivant dans une société traditionaliste se doit de partager son mari avec Ramla. Selon la coutume, la polygamie est une bénédiction et un enrichissement. Lors de la cérémonie, la première épouse doit être présente au remariage de son époux et doit accueillir la seconde qui devient une coépouse à qui elle doit apprendre le fonctionnement de la concession. Ramla est très jeune, elle a le même âge que sa première fille. Grâce à sa beauté, sa jeunesse et à son niveau d'instruction Ramla est la fierté de leur mari qui délaisse peu à peu Safira. Rongée par la souffrance, Safira comme le lui rappelle son amie, doit faire bonne figure et ne rien laisser transparaître de sa peine : « *Patience, munyal, Safira ! Souviens-toi que personne ne doit soupçonner ton ressentiment. Personne ne doit deviner ton chagrin, ta rage ou ta colère. N'oublie pas. Maîtrise de soi ! Sang-froid ! Patience !* » (LI p83). L'expression publique de sentiments négatifs n'est pas autorisée comme le proscrit le munyal. En réalité les sentiments ou ressentiments féminins ne sont guère pris en compte. Toute l'attention est focalisée autour du bonheur du mari et non sur Ramla ou Safira. Quel que soit la douleur de Safira, elle se doit de l'étouffer et de la supporter, le munyal doit en venir à bout. Dans le cas contraire, elle sera la risée de tous, comme le démontre l'extrait suivant : « *Et voilà, Ça recommence ! Le mélodrame te va à ravir, ma parole. Je n'ai pas... le temps d'en discuter pour le moment mais tu me déçois énormément. N'importe quoi, ajoute-t-il en voyant mes larmes couler. Tu frises le ridicule. Je n'ai pas envie de m'énerver, alors, à bientôt !* » (LI p99). Publiquement Safira n'osera jamais critiquer ou médire le munyal mais au plus profond de son être, tout comme Ramla, elle le déteste ; aussi elle fomente une série d'attaques malveillantes envers sa coépouse que nous pouvons lire dans le passage suivant :

L'air de rien, je me révélais une adversaire redoutable et utilisais parfois mes enfants et les domestiques pour arriver à mes fins. Je n'arrêtais pas de monter des coups contre Ramla. Et tout y passait ! Je faisais verser des grains de sable sur ses grillades et dans sa farine destinée au couscous. Je rajoutais du sel dans sa sauce. Je glissais discrètement encore du sable mais

sous les draps dans le lit conjugal au sortir de mon Walaande. Je dissimulais savon et papier hygiénique, salissais les serviettes, et Alhaji se plaignait, tempêtait et s'énervait contre Ramla sans qu'elle puisse se justifier. (LI p119).

Nous avons là un ensemble de coups bas orchestrés dans le but de nuire à Ramla et de troubler le foyer ainsi que la tranquillité de celle-ci. Ces agissements malveillants changent la nature de Safira. Se sentant agressée par le munyal et ses garants, Safira décide de se défendre elle-même. De la femme patiente et bienveillante qu'elle était au début récit, nous assistons à une transformation ; un changement d'état s'est opéré vers une version de Safira en personnage malhonnête, fourbe et mesquine. Elle devient une impatiente car elle refuse à son tour de suivre le culte du munyal refusant désormais de laisser le sort de son destin entre les mains de la patience. Il est hors de question pour elle de patienter jusqu'à ce que sa place et ses avantages soient menacés et disparaissent. Ramla doit partir par tous les moyens humainement et spirituellement possibles (vol d'argent, sabotage, maraboutage...). Elle y parviendra puisqu'après maintes épreuves malsaines Ramla prendra la fuite, laissant derrière elle, famille et mari. Pour Safira, le munyal n'est pas non plus la solution à ses problèmes ; il ne lui a pas apporté la quiétude. Safira obtient certes l'exclusivité par ses propres agissements mais elle est temporaire et cela a un goût amer. Les épreuves vécues n'ont pas appris à Safira la patience mais plutôt l'auto-défense. L'analyse des relations entre Ramla et Safira révèle que ces deux femmes se retrouvent mêlées à une guerre dans laquelle elles sont toutes les deux des victimes. Ramla n'a jamais voulu épouser le mari de Safira, cela lui a été imposé faisant d'elle la cible immédiate de sa coépouse car elle menace son bonheur. Safira dans un élan de protection veut juste protéger ses intérêts. Elle dira à sa coépouse en guise d'aveu : « *Mais ce n'est pas toi que je déteste Ramla ! C'est juste l'épouse de mon mari que je hais. C'est juste la polygamie que je...* » (LI p123). Safira affûte à tort ses armes contre Ramla car cette dernière n'est pas véritablement l'objet de son malheur mais plutôt la tradition et le munyal qui juge normale une polygamie injustifiée. La paix que prône le munyal n'est qu'un mirage car Safira et Ramla se rendent compte que le munyal ne profite qu'à l'homme, il ne résout ni la situation de Ramla ni celle de Safira.

3.3 Munyal et destruction

L'histoire la plus touchante et le destin le plus tragique est sans aucun doute celui d'Hindou. Dès l'annonce du mariage, elle supplie son père dans les propos suivants de ne pas la marier à Moubarak, son cousin qui est un homme violent, alcoolique et un drogué : « S'il te plaît, Baaba, écoute-moi : « je ne veux pas me marier avec lui ! S'il te plaît, laisse-moi rester ici. Je n'aime pas Moubarak ! fait-elle, en sanglotant de plus belle. Je ne veux pas me marier avec lui. » (LIp11). L'auteur fait le portrait moral de Moubarak en des termes peu flatteurs :

Moubarak était tombé dans l'alcool et ne s'en cachait pas(...)Toutes ces rumeurs demeurèrent sans conséquence jusqu'au jour où Moubarak, totalement ivre, abusa de la jeune domestique de sa mère. Sans défense, l'adolescente fut purement et simplement renvoyée dans son village avec, pour seule compensation, un billet de cinq mille francs. Quant à Moubarak, son père décida qu'il était grand temps pour lui de fonder une famille. Il ne chercha pas très loin : Hindou était en âge de se marier et, dans la famille, on admirait son caractère tranquille et soumis. Cela tombait bien ! Son calme pourrait canaliser le trop plein d'énergie de Moubarak. (LIp37)

Si la situation présente des avantages pour Moubarak, pour Hindou, c'est le début d'une longue, pénible et douloureuse expérience malgré sa soumission aux prescriptions du munyal. Il la viole et la bat régulièrement. En plus, elle doit subir des humiliations car ce dernier n'hésite pas à la tromper ouvertement en ramenant des prostituées sur le lit conjugal. Il la force à regarder des films pornographiques et à reproduire les scènes. Citons un exemple de scène de violence :

Étourdie, je réussis, par instinct de survie, à lui faire face et me protège le visage au moment où trois autres coups d'un parasol, associés à de nombreux coups de pieds, s'abattent violemment sur moi. Tu me fais rapidement cette bouillie ou je reviens t'achever ! (...) Le visage tuméfié et le corps plein d'ecchymoses, je tremble de tous mes membres. Mon pagne est souillé d'urine. Il faut que je rallume le feu, que je fasse cette bouillie. Mes mains tremblent tellement que je renverse par terre une partie de la farine, déjà insuffisante. Quand il se rapproche de moi, je tremble tellement que, pour la seconde fois de la soirée, je fais sur moi. Le liquide tiède mouille le pagne déjà humide, dégouline le long de mes jambes et laisse une trace sur le sol poussiéreux. Un vide s'installe dans mon esprit. Tout mon corps se contracte de peur des coups. Je suis terrorisée. (LI p69)

Nous pouvons également ajouter le passage suivant pour donner plus d'ampleur à la souffrance d'Hindou :

Je prends une douche, laissant l'eau couler sur mon corps meurtri comme pour me laver de mes souffrances. Il finit par me sortir de la salle de bains, tremblante. Une fois que je suis allongée près de lui, Moubarak me viole en guise de consolation, non sans oublier de me répéter que c'est de ma faute s'il me frappe, que je réussis toujours à le mettre hors de lui. Il m'exhorte à être plus consciencieuse dorénavant et ajoute qu'il me pardonne. (LI p.70)

Après cette scène, Hindou prend de plus en plus conscience de sa situation et du fait que sa vie soit menacée ; pourtant des trois personnages féminins, Hindou est celle qui incarne à la perfection le respect du code du munyal. Curieusement pour elle, elle réalise qu'à force de supporter, de faire preuve de patience, le munyal ne peut la conduire que vers une seule issue certaine : la mort. Elle le reconnaît en ces propos :

Je ne parviens pas à fermer l'œil. Cette nuit, je prends conscience du danger que je cours. Si je reste à le regarder, à le subir sans rien faire, Moubarak va finir par me tuer. Moubarak ne changera pas. Je pourrais me plaindre mais on me demandera toujours de patienter. Et si un mauvais coup m'achève, ce ne sera que la volonté d'Allah. (LI p.71).

Dans ce poignant monologue, la description du désarroi d'Hindou n'a d'égale que l'inefficacité ou l'échec du munyal. Elle cherche à s'enfuir, mais sa famille la retrouve rapidement et en guise de punition son père la bat copieusement en public et la renvoie chez son mari, après avoir menacé ce dernier de représailles s'il ne change pas d'attitude. La suite des événements est sans appel, le quotidien finit par avoir raison d'elle ; nous avons là une femme traumatisée et dévastée par l'idée qu'elle n'a nulle part où se réfugier et que son sort est déterminé par son époux violent et sa capacité à supporter le munyal. Sa famille est indifférente à sa détresse comme le montre la conversation entre Hindou et sa tante :

Une fois, mon époux m'a donné un coup de poing qui m'a assommée. Et je suis tombée inconsciente sur le canari. Celui-ci s'est brisé sous mon poids et m'a entaillé profondément le

bras. Je t'ai fait appeler, ma tante, et je me suis confiée à toi. Tu m'as juste exhortée à plus de patience. Je me suis aussi confiée à ma belle-mère mais elle aussi m'a demandé de patienter. (LI p.73).

Patience, munyal sont les seuls mots qui lui sont répétés sans cesse dans ses épreuves mais ils sont inefficaces contre les maux qui l'accablent. Hindou retourne dans son foyer où elle continue à expérimenter le munyal. Plus tard, au bord de la crise de nerf et de l'effondrement totale, elle déclare :

Je ne veux plus patienter, criai-je, éclatant en sanglots. J'en ai assez. Je suis fatiguée d'endurer, j'ai essayé de supporter mais ce n'est plus possible. Je ne veux plus entendre patience encore. Ne me dites plus jamais munyal ! Plus jamais ce mot ! (...) Tu en as trop supporté, Hindou. Plus que ce que tu aurais dû peut-être, ajouta ma mère, me réconfortant alors que je sanglotais de plus belle ». (LI p.74).

Nous voyons dans ce passage qu'Hindou est désormais fatiguée et épuisée de patienter sans que cela ne change ces souffrances en quiétude. Elle sombre petit à petit dans la dépression comme le montre le passage suivant :

J'ai changé. On dit que je suis malade. Peut-être que c'est vrai. Je ne sais pas. Je suis trop lasse pour y penser. Pendant neuf mois, j'ai subi ma mélancolie en même temps que ma grossesse. Des violences infligées, je suis sortie les nerfs à fleur de peau. Au moindre bruit, je sursaute. Mon estomac ne se dénoue plus. J'ai sans cesse une boule d'angoisse au fond de la gorge. La tristesse des premiers jours a fait place au mutisme et à la dépression. Je ne parle plus, ne sors plus de ma chambre, les rideaux sont toujours baissés. Je n'ai plus aucune énergie. (LI p.78-79).

Hindou se coupe ainsi du monde réel et se réfugie dans un monde fictif. La dépression ne permet malheureusement pas à la famille de prendre conscience des torts causés à Hindou puisque la famille accuse Hindou d'après les propos suivant d'être possédée par de mauvais esprit : « J'ai changé. On dit que je suis possédée. Qu'un djinn malveillant me hante. » (LI p.80). Il est plus facile pour la famille d'accuser les esprits que de reconnaître les dérives et les échecs du munyal ayant conduit Hindou dans la démence. Elle décline toute responsabilité familiale dans le sort d'Hindou. Pourtant Hindou explique autrement que par les djinns les raisons de son mal être ; elle dira :

On confirme que je suis folle. On commence à m'attacher. Il paraît que je cherche à fuir. Ce n'est pas vrai. Je cherche juste à respirer. Pourquoi m'empêche-t-on de respirer ? de voir la lumière du soleil ? Pourquoi me prive-t-on d'air ? Je ne suis pas folle. Si je ne mange pas, c'est à cause de la boule que j'ai au fond de la gorge, de mon estomac si noué qu'aucune goutte d'eau ne peut plus y accéder. Je ne suis pas folle. Si j'entends des voix, ce n'est pas celle du djinn. C'est juste la voix de mon père. La voix de mon époux et celle de mon oncle. La voix de tous les hommes de ma famille. Munyal, munyal ! Patience ! Ne les entendez-vous pas aussi ? Je ne suis pas folle ! Si je me déshabille, c'est pour mieux inspirer tout l'oxygène de la terre. C'est pour mieux humer le parfum des fleurs et mieux sentir le souffle d'air frais sur ma peau nue. Trop d'étoffes m'ont déjà étouffée de la tête aux pieds. Des pieds à la tête. Non, je ne suis pas folle. Pourquoi m'empêchez-vous de respirer ? Pourquoi m'empêchez-vous de vivre ? Munyal, munyal ! Patience ! Ne les entendez-vous pas aussi ? Je ne suis pas folle ! Si je me déshabille, c'est pour mieux inspirer tout l'oxygène de la terre. C'est pour mieux humer le parfum des fleurs et mieux sentir

le souffle d'air frais sur ma peau nue. Trop d'étoffes m'ont déjà étouffée de la tête aux pieds. (Li p.81).

Pour Hindou, son père, son époux, son oncle, les hommes de sa famille en général sont les responsables de son état car ils sont les garants du munyal. L'homme entant que chef de famille dans la tradition africaine doit protection aux membres de sa famille : femmes et enfants. Nous remarquons qu'il soit représenté sous les traits d'un père, un oncle, un mari ou d'un frère ; dans aucune de ses différentes fonctions, l'Homme, figure de protection n'a pu prendre soin d'Hindou ; ils sont tous échoués car c'est le munyal tels qu'ils l'ont prescrit qui conduit Hindou à la folie. Ils sont donc pour elle des oppresseurs plutôt que des protecteurs. Nous voyons dans le cas d'Hindou que le munyal détruit et fait sombrer dans la détresse un personnage qui était saine d'esprit à la base.

Conclusion

Le récit de ces héroïnes dans *Les Impatientes* est si poignant qu'il ne peut laisser aucun lecteur insensible. La lecture du munyal s'est faite grâce à la poétique qui a permis de faire une description de cette notion. Tel un emprunt que l'auteur fait voyager de la langue peule vers la langue française, le munyal trouve un terme équivalent : la patience qui permet de mieux appréhender cette notion. La caractérisation a permis de faire ressortir les caractéristiques du munyal et de cerner les normes ou les prescriptions qui le régit. Au terme de notre analyse, le bilan que nous dressons est effroyable dans la mesure où nous nous rendons compte que la patience peut conduire à la résignation totale, à l'effacement, à la folie voire à la mort. Ramla, Safira et Hindou ont un point en commun, elles semblent vivre par procuration une vie dont les exigences sont dictées par le pouvoir de la tradition et du patriarcat qui use de la religion musulmane pour asseoir une ligne de conduite irrévocable connu désormais sous l'appellation munyal. En aucune façon, le simple fait de se questionner sur le bonheur, la santé mentale et physique de ces femmes n'est évoquée dans le récit par les personnages secondaires (pères, mères, tantes, oncles...) comme si ce qui comptait le plus à leurs yeux était le prestige que procure le mariage d'une fille et la dot qui s'en suit. Le tableau final est peu flatteur : Ramla s'enfuit en choisissant de vivre dans le déshonneur, Safira développe un côté obscur, elle se lance dans la fourberie et les pratiques occultes et Hindou quant à elle, finit dépressive. Ce tableau accablant des héroïnes meurtries dans leurs chairs et leurs âmes conduit le lecteur à une remise en question profonde sur la notion de liberté des femmes ; de leur liberté à jouir de leur vie et de leur corps, de leur liberté à pouvoir s'exprimer et se faire entendre sur des débats importants tels que l'excision ou l'IVG... les femmes ont une voix qui méritent d'être entendue lors des questions les concernant; c'est justement l'un des enjeux de la modernité face aux préoccupations féminines de nos sociétés actuelles.

Bibliographie

- DJAILI Amadou Amal, 2020, *Les impatientes*, Emmanuelle Collas, Paris, 133 p
- DEN TANDT Christophe, 2001, *cours de Théorie de la littérature Structuralisme, poststructuralisme et théories de la postmodernité*, Université Libre de Bruxelles, 292 p
- MOLINIE Georges, 1986, *Élément de stylistique française*, Paris, PUF, 211 p
- NGONO Francis, 2022, *L'expression de l'hypoculture peule : une lecture de munyal, les larmes de la patience de Djaili Amadou Amal* Université de Yaoundé I, Cameroun Centre de Recherche en Arts, Langues et Cultures, pp.141-154